

Migrants

Comores : des clandestins jetés à la mort

Par [Laurent Decloitre, Envoyé spécial aux Comores](#) — 26 avril 2018 à 19:46



Les nombreux «kwassa» de la plage de Domoni, sur l'île d'Anjouan, en avril 2017. Ces barques de pêcheurs sont souvent utilisées pour faire passer des clandestins à Mayotte. Photo David Lemor

Au départ d'Anjouan, les habitants tentent de rallier en barque Mayotte, «l'eldorado français», dans l'espoir d'y trouver une vie meilleure ou simplement pour se soigner. Malgré les mesures annoncées contre les passeurs, ces boat-people sont toujours aussi nombreux à prendre la mer.

Le sentier qui longe la piste du petit aéroport de Ouani, au nord de la capitale, Mutsamudu, conduit à l'estuaire d'une rivière déversant plus de déchets que d'eau. On distingue à peine les galets sous les détritus dans ce lieu isolé d'où partent plusieurs fois par semaine des *kwassa-kwassa* en direction de Mayotte. Dans ces barques motorisées de 7 à 10 mètres de long s'entassent dix, vingt, parfois trente immigrés clandestins aspirant à une vie meilleure dans l'eldorado français.

Ce matin, Assani (1), le pilote, a donné rendez-vous à ses passagers à 4 heures. Mais le journaliste *mzungu* («blanc») n'est pas le bienvenu, les passeurs craignent «*la police et les balances*»... La veille, à la nuit tombante, un autre groupe a embarqué à Maraharé, sur la pointe ouest d'Anjouan. Une plage de sable gris, près de la route, où l'on ne croise aucune voiture, et du village plongé dans l'obscurité. C'est l'un des spots de départ privilégiés du capitaine Nasser (1). L'homme possède trois vedettes : l'une d'entre elles sert au transport

légal des habitants entre Anjouan et Mohéli, la plus petite des trois îles comoriennes ; les deux autres multiplient les transferts « *en cachette* » vers Mayotte. « *Avec moi, c'est rapide*, vante le passeur, *j'ai deux moteurs de 45 chevaux* ».

Le coût du passage varie entre 350 et 500 euros, voire 1 000 euros, selon le lieu de départ et le nombre de passagers. Un prix exorbitant pour une traversée de trois à six heures, sachant qu'un fonctionnaire gagne ici l'équivalent de 200 euros par mois. Il faut encore payer 15 euros le gilet de sauvetage. Une précaution souvent négligée, pourtant vitale : entre 1995 et 2012, 7 000 à 10 000 immigrés sont morts noyés en tentant de rejoindre Mayotte. C'est ce qui est arrivé à la jeune Thamra. « *Elle voulait suivre ses études supérieures à Mayotte. Mais la procédure pour le visa est longue, alors sa mère lui a dit de prendre un kwassa* », raconte la meilleure copine de la victime, Aïdat Ahmed. Depuis 1995, la France oblige les Comoriens à disposer d'un visa pour entrer à Mayotte. Le fameux « visa Balladur », responsable d'un « génocide légalisé », comme le dénonce un panneau sur une place de Mutsamudu : faute d'obtenir le précieux document, les Anjouanais n'utilisent ni l'avion ni le navire de la compagnie régulière, et embarquent dans des conditions périlleuses sur les *kwassa*.

Fagots et gravier

La jeune infirmière poursuit, l'estomac noué : « *Je révisais avec Thamra, elle était meilleure que moi, avec une moyenne de 16 sur 20 en terminale.* » Le corps de son amie n'a jamais été retrouvé. Djamal Kazouine a, lui, perdu son neveu de 5 ans et sa sœur, enceinte. « *J'avais organisé le mariage, elle allait rejoindre son époux parti à Mayotte* », ne décolère pas le fonctionnaire. Il assure qu'« *une centaine d'habitants de Mramani ont disparu dans l'océan Indien* ». Ce village, perdu à l'extrême sud-est de l'île, est le plus proche des côtes mahoraises dont on distingue, la nuit, « *les phares des voitures* ». On y parvient après un trajet de deux heures trente, dont la moitié sur une route défoncée. Sur les bas-côtés, des habitants portent des fagots de bois ou vendent des tas de gravier et des tubercules de manioc.

A Mramani, les maisons en parpaings grisâtres, hérissées de ferraille, récupèrent l'eau de pluie dans des cuves en béton. Explication de Djamal : « *Durant les quatre mois de sécheresse, on n'a pas d'eau. On l'achète à d'autres villageois qui l'apportent en bidons.* » Le « commissaire », son surnom, dépense 1 000 francs comoriens par jour (2 €), soit 80 litres pour sa famille de cinq personnes. En France, un habitant en consomme quotidiennement 160 litres en moyenne... Quant à l'électricité, Mramani en est privé de 18 heures à 22 h 30. Ces conditions difficiles expliquent en grande partie l'exode des Comoriens, dont le PIB annuel par habitant dépasse tout juste les 800 dollars. A Mayotte, il est treize fois plus élevé... Les départs « *massifs* » ne sont pas sans conséquence sur l'économie insulaire de l'ancienne colonie française, indépendante depuis 1975, dont deux des trois îles - Anjouan et Mohéli - avaient demandé en vain d'être de nouveau rattachées à la France en 1997. « *La production d'ylang-ylang a chuté. Et on est désormais obligés d'importer les bananes et les songes de Madagascar et de Tanzanie* », se désole le secrétaire général du gouvernorat d'Anjouan, Abdallah Mohamed. Il officie dans un « *palais* » décati, au bout d'un chemin de terre, derrière un orphelinat construit par le Koweït.

« Ventre des requins »

C'est aussi pour tenter de se faire soigner que les Anjouanais défient la mort, assure en shikomori Anchikali Bouchrane. Sa sœur, qui loge en attendant dans une la tortueuse médina de Mutsamudu, s'apprête à embarquer une seconde fois pour traiter « *une tension trop forte* ».

Les médicaments délivrés à Anjouan ne la font pas baisser, alors qu'à Mayotte, «ça marche». Même discours chez Halima (1), comptable payée 160 euros par mois qui attend le résultat de ses analyses passées sur l'île française après un voyage en *kwassa*. «*Là-bas, je vivais cachée et devais regarder à droite et à gauche quand je sortais.*» La jeune femme n'a pas cherché à rester à Mayotte et s'est «rendue» à la police française pour être expulsée.

Unique cardiologue d'Anjouan, écrivain, poète, Mohamed Anssoufouddine estime que ces pratiques s'apparentent à «*un trafic cru d'êtres humains*». «*S'il est une inhumanité qui dépasse tout entendement, accuse-t-il entre deux consultations, c'est bien celle de ces corps malades, déchus, que l'on colporte au prix fort en quête d'hypothétiques soins à Mayotte et qui finissent souvent dans le ventre des requins.*» Pourtant, la Chine a financé un hôpital flambant neuf sur la côte ouest d'Anjouan, au pied de la forêt tropicale. D'une capacité de 150 lits, l'établissement, étrangement désert, dispose même de l'unique scanner de l'île. Las : l'appareil est en panne et la population n'a pas confiance en l'équipe médicale, constituée de praticiens locaux. «*Ils sont très bien formés, rappelle en vain le directeur général adjoint, Saïd Ahmed Hachim. Il n'y a pas une médecine noire et une médecine blanche, les protocoles de soins sont universels !*» Tutoientement de rigueur, le responsable reconnaît cependant que les soins prodigués sont trop onéreux : 5 euros la consultation d'un spécialiste, 50 euros l'accouchement «*tout compris*».

Bord à bord

Se soigner, chercher du travail, rejoindre sa famille... ou en fonder une, dans l'espoir d'obtenir une carte de séjour, voire la naturalisation française. C'est cette dernière raison qui a conduit la sœur de Réhéma à fuir son pays avec ses deux enfants (1 et 2 ans) trois jours auparavant. «*Elle était tabassée par son mari, alors elle est partie pour en trouver un plus gentil.*» Cette dernière a depuis appelé pour rassurer sa famille : elle est arrivée vivante à Mayotte et n'a pas été interpellée par les autorités françaises.

L'an dernier, 412 embarcations en provenance des Comores ont été interceptées, transportant 6 717 migrants clandestins, dont 197 passeurs. D'où l'astuce des «capitaines» de faire piloter leur vedette par des mineurs, pour qui la loi française prévoit des alternatives à l'incarcération. Il n'empêche, chaque année, Mayotte expulse en moyenne 20 000 sans-papiers, en très grande majorité des Anjouanais, quelques Malgaches et Africains.

Du côté comorien, le ministre de l'Intérieur a annoncé des mesures pour «*traquer les passeurs de clandestins*» et fermer à Anjouan les ateliers illégaux de fabrication de *kwassa*. Pas de quoi inquiéter Subra. Dans son atelier, quasi invisible dans une plantation de bananiers non loin de Mutsamudu, le jeune homme fabrique et vend toujours une vedette par semaine, 2 000 euros pièce. En train de recouvrir un moule de fibre de verre et de gel-coat, il assure que ses clients sont «*des pêcheurs, pas des passeurs*». Quant à ces derniers, une journaliste locale nous affirme qu'ils versent 200 euros par voyage aux gendarmes et 1 000 euros aux autorités judiciaires pour que tous ferment les yeux... Le trafic aurait même ses ramifications à Mayotte. Le capitaine Assani affirme être en contact avec «*quelqu'un de la sécurité*» de l'île française. La taupe le préviendrait où débarquer ses passagers en fonction de la présence ou non des vedettes de la police et de la gendarmerie. Contacté, un fonctionnaire des Affaires maritimes de Mayotte, qui a souhaité garder l'anonymat, ne se dit «*pas surpris*» et désigne même, sans apporter de preuves, certains de ses collègues des douanes... Les passeurs utilisent d'autres subterfuges pour éviter l'arraisonnement, comme la technique du bord à bord : «*A l'approche des côtes, détaille Nasser, on transborde les passagers dans une vedette*

mahoraise qui sait où aller sans problème.» Un autre capitaine mime le geste consistant à se coucher en fond de cale. Ainsi, les policiers français ne voient qu'un pilote dans une barque et le prennent pour un pêcheur.

Face à ce trafic, le gouvernement français a promis de nouveaux moyens pour contrôler les frontières. Il y a fort à faire : un rapport sur l'action de l'Etat en mer en 2017, que *Libération* s'est procuré, indique que «*plus de 300 kwassa ont été signalés sur les plages sans que les moyens nautiques étatiques n'aient pu intervenir*». Un bon nombre de vedettes sont régulièrement en maintenance, les boudins des canots à moteur sont crevés... Dans ces conditions, il est probable que les *kwassa* continuent à «*amener du Comorien*», et non du poisson, comme l'avait lancé, lors d'une plaisanterie plus que douteuse, Emmanuel Macron en juin, au cours d'une visite au centre régional opérationnel de surveillance de sauvetage du Morbihan.

(1) Les prénoms ont été modifiés.

[Laurent Decloître Envoyé spécial aux Comores](#)